



FEUILLETS MENSUELS
de la
SOCIÉTÉ NANTAISE
de PRÉHISTOIRE

Siège Social : Muséum d'Histoire Naturelle
12, rue Voltaire
44000 NANTES
C.C.P. 2364-59E

44ème année

NOVEMBRE 1999

N°378

La prochaine réunion de la société nantaise de préhistoire aura lieu le :

Dimanche 7 novembre 1999 à 9 h 30

au Muséum d'Histoire Naturelle,

12, rue Voltaire à Nantes.

Au programme :

M. Henri CHAUVELON présentera un exposé sur « *l'impact iconographique sur le développement de l'intelligence, du paléolithique jusqu'au bronze final* »



En fonction du temps disponible, M. Patrick LE CADRE présentera des diapositives sur quelques sites archéologiques de l'ouest de la Turquie.

Nouveaux cas de chronologie relative entre des haches et des crosses dans l'art gravé armoricain

Emmanuel Mens

Dans le cadre d'une thèse menée au laboratoire de Préhistoire de l'université de Nantes (UMR 6566 du CNRS) sous la direction de Serge Cassen, je tente l'expérience d'une lecture fine des gravures néolithiques armoricaines.

Afin de répondre à cet objectif, j'utilise la technique de l'estampage qui reproduit assez fidèlement la forme de la gravure, ainsi que les empreintes laissées par le percuteur (« La technique de l'estampage : pour un relevé optimal des signatures de percussion », SNP, 1998, n° 366).

Un grand nombre de gravures armoricaines sont réalisées à l'aide d'une percussion lancée. Chaque impact du percuteur dans la gravure a provoqué un enlèvement de matière de quelques millimètres carré, appelé « négatif d'éclat ».

Si l'érosion n'a pas été trop forte, ces négatifs peuvent être reproduits de manière presque parfaite grâce à l'estampage.

Ces négatifs d'éclats sont d'authentiques « signatures de percussion » qui renseignent sur les gestes employés par le graveur : « tous les piquetages obtenus par percussion directe avec un angle d'incidence inférieur à 90° sont constitués par l'écaillage de la roche, plus l'incidence est proche de 45°, plus grand est l'écaillage; inversement, plus on approche de 90°, plus grande est la compression » (Priuli, 1984, p.23).

Quelle que soit la nature de la roche, les variations de l'angle d'attaque du percuteur par rapport au plan de frappe ont pour conséquence des modifications dans la forme des négatifs d'éclat. Si le percuteur se rapproche de 45°, les négatifs prennent une forme allongée, en revanche, si le percuteur se rapproche de 90°, les négatifs deviennent « punctiforme », c'est à dire aussi long que large.

L'observation des négatifs d'éclat est donc une phase préalable à toute étude sérieuse des gravures. Leur mesure ainsi que leur classement en différentes familles permettent de restituer les gestes du graveur.

L'apport immédiat de cette lecture technique est de pouvoir identifier deux signatures de percussion différentes et de définir laquelle chevauche l'autre lorsqu'elles se croisent. Elle permet la définition d'une succession de faits archéologiques dont l'objectif est d'établir une véritable « stratigraphie pariétale » des traits de piquetage.

Dissignac

Un premier cas de chronologie relative avait retenu notre attention sur la dalle gravée de Dissignac (Mens, 1997), il concernait la transformation d'une crosse en hache par l'ajout d'une figuration de lame à l'extrémité de la crosse.

Toutes les gravures ont été « revisitées » à la lumière de ces premiers résultats et des éléments de comparaison ont été repéré dans la partie droite de la dalle (figure 1), un secteur où la lecture est très difficile.

Cette difficulté s'explique par la faible profondeur des traits de piquetage et par leur état de surface entièrement polie dans certains secteurs.

Seul le polissage anthropique de la dalle a été démontré (Mens, 1997), le constat d'un tel état de surface dans le fond des gravures pose question.



Figure 1 – Estampage partiel de Dissignac

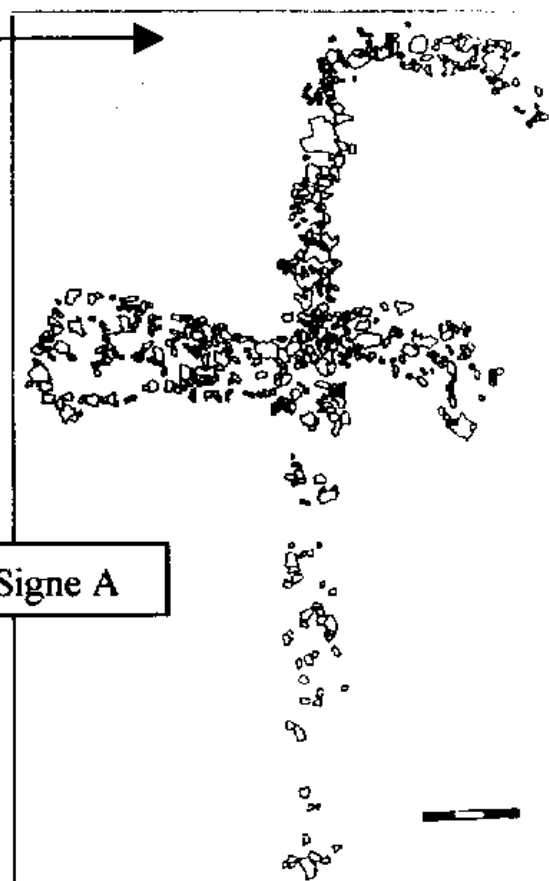


Figure 2 – Détail des négatifs d'éclats du signe A

Le signe A (voir la figure 1) à l'extrémité de la dalle permet de proposer quelques éléments de réflexion. Il est constitué d'un long manche vertical recourbé à son

sommet. Il possède également une lame triangulaire qui est prolongée côté droit du manche par une « volute ». Cette dernière est un élément de représentation très répandu dans le corpus des haches.

Cette hache possède donc en quelque sorte deux volutes, ce qui est pour le moins troublant en comparaison de la norme de représentation habituelle des haches. En effet, les graveurs néolithiques ne représentaient en général qu'une volute comme c'est le cas pour les autres haches de Dissignac.

D'autre part, le signe A montre des degrés de profondeur et de polissage très inégaux. Si le manche recourbé au-dessus de la lame est entièrement lisse et à peine creusé, en revanche, la lame ainsi que la volute adjacente ont gardé une certaine profondeur où le polissage est beaucoup moins prononcé.

De plus, on constate une différence de largeur de trait assez nette entre le manche recourbé au-dessus de la lame, qui mesure environ 1 cm de large et le manche sous la lame qui oscille entre 1,5 et 2 centimètres.

L'analyse morpho-technologique des négatifs d'éclat vient confirmer ces premiers éléments de distinction entre le manche recourbé et le reste (figure 2). Sur les 30 premiers négatifs d'éclats situés au départ du manche recourbé, on relève une moyenne des enlèvements de 2,68 millimètres. En revanche, sur les 30 premiers négatifs situés au niveau de la lame et de sa volute adjacente, on relève une moyenne des enlèvements de 6 millimètres, soit des enlèvements presque 3 fois plus gros qu'au départ du manche recourbé.

Ainsi, des différences significatives dans les signatures de percussion corrélées à des états de surface inégaux permettent de voir dans le signe A, un cas très probable de rajout d'une lame et d'une volute sur un manche de crosse préexistant. Ce dernier subissant ensuite un travail de polissage qui correspond sans doute à une volonté d'effacement.

Cet exemple de superposition d'une hache sur une crosse n'est pas isolé.

A Locmariaquer, au plafond de la Table des Marchand, la volute de la grande hache vient « rogner » l'extrémité du manche de la crosse (voir figure 3).

Le piquetage de la hache est très profond, son percuteur a pulvérisé le bout du manche de la crosse qui étaient inscrit plus superficiellement dans la pierre.

La recherche des cas de superposition est un axe de recherche privilégié depuis 1997, il doit permettre d'établir à terme une chronologie fiable des gravures armoricaines et peut-être éclairer le processus de néolithisation de la façade ouest.

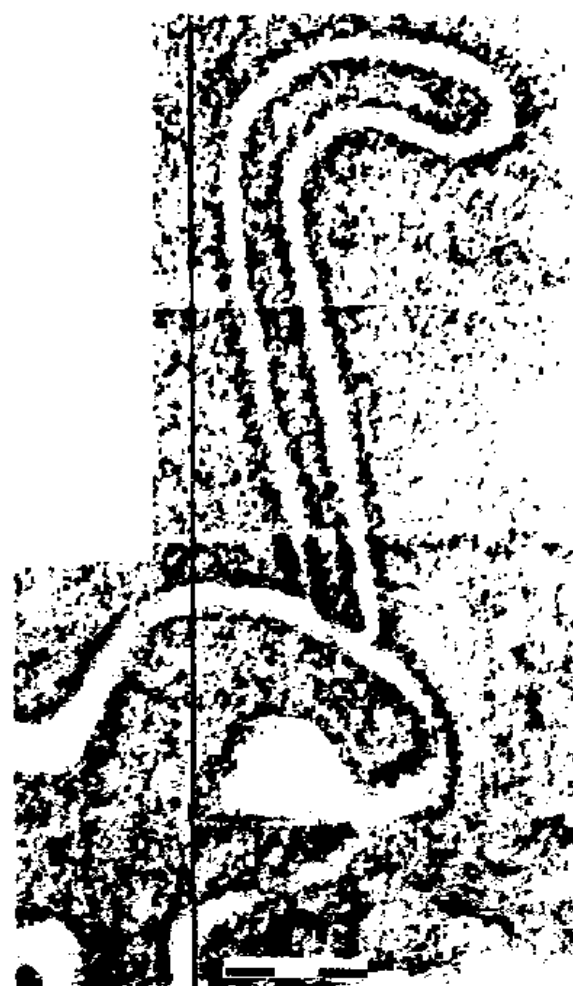


Figure 3 – Estampage partiel de la Table des Marchand : jonction hache - crosse

Mens E. ; « *L'art pariétal protohistorique en Brière* » in : *En remontant le cours du Brivet, six années de recherche archéologique en Brière*. Groupe Archéologique de Saint- Nazaire, 1997.

Priuli A. ; *Gravures rupestres dans les Alpes*. Glénat, 1984.

Nouvelles brèves

Un squelette humain fossile découvert en 1974 sur les rives du lac Mungo, au sud de l'Australie, avait été daté de 40.000 ans par le carbone 14. Une nouvelle série d'analyses associant la thermoluminescence, la résonance électronique spin et la désintégration des atomes d'uranium lui attribue un âge compris entre 50 et 68.000 ans.



Notre collègue Romain PIGEAUD a signé un article relatant la 80^{ème} session d'été de l'Ecole Antique de Nîmes – qui s'est tenue du 2 au 10 juillet 1999 – qui a traité de l'art paléolithique et notamment de l'art paléolithique ardéchois (dont la grotte Cosquer)... Vous pourrez lire ce compte-rendu dans *ARCHEOLOGIA*, n°360 (octobre 1999).